

Demande d'interventions diverses

Une demande d'intervention permet d'éviter des dommages plus conséquents.

Il est important de comprendre que ce qui peut paraître banal peut vite devenir dramatique :

- une plaque d'égout enlevée pourrait occasionner une chute.
- une canalisation bouchée peut causer une inondation.

Une demande d'intervention en matière d'eau et d'assainissement est utilisée également dans le cas d'une nouvelle construction, ou pour toute autre modification.

Demande d'intervention du service des eaux

Au préalable il est préférable de vérifier que votre requête entre effectivement dans le cadre d'une demande d'intervention auprès du service des eaux.

En remplissant ce formulaire, vous allez envoyer un message au service des eaux d'Uzès. Celui-ci fera le nécessaire pour vous répondre dans les plus brefs délais.

Votre signalement

DATE DE CONSTAT *(obligatoire)*

DE QUEL TYPE DE PROBLÈME, D'INTERVENTION S'AGIT-IL ? *(obligatoire)*

Sélectionnez un domaine

Assainissement



MOTIF DE LA DEMANDE *(obligatoire)*

ADRESSE

Précisez l'adresse concernée. Une équipe d'intervention est susceptible de se déplacer.

N° DU COMPTEUR

<https://www.uzes.fr/demarches/eaux/demande-dinterventions-diverses?>

Obligatoire dans le cadre d'une intervention concernant une fuite d'eau ou autres.

JOINDRE UNE PHOTO

Vous pouvez également joindre une photo.
Formats autorisés : jpg ou png
Poids maximum : 3 Mo

Choose File No file selected

CONTACT



DÉMARCHES

Service Eau et Assainissement

Mairie Uzès
1, place du Duché
30700 Uzès

📞 0466034748

✉ servicedeseaux@uzes.fr

📄 VOIR LA FICHE



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)